

Montreuil, Le 10/02/2021

Dossier suivi par : BONNISSENT

Courriel : marlene.bonnissent@franceagrimer.fr

N° du compte : 4564

N° de caution : 5572

Référence externe :

**DOMAINE A.F.GROS
LA GARELLE
5 GDE RUE
21630 - POMMARD
FRANCE**

OBJET Mesure Promotion OCM Vitivinicole
Libération de caution

Madame, Monsieur,

Le 13/01/2014 une caution de 14 520 euros a été constituée en votre faveur par l'organisme cautionneur CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHAMPAGNE, représentant la garantie prévue dans le cadre de la mesure Promotion OCM Vitivinicole.

Les pièces justificatives fournies et les contrôles effectués me permettent de procéder à une mainlevée totale le 10/02/2021 pour un montant de 14 520 euros.

Vous trouverez donc, ci-joint, en retour l'acte susvisé pour lequel vous ne détenez plus d'obligation envers FranceAgriMer.

Dans votre intérêt, je vous invite à remettre ces documents, dans les plus brefs délais, à votre organisme cautionneur ou, le cas échéant, les lui transmettre en "recommandé avec accusé de réception".

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

L'Agent Comptable de FranceAgriMer,

Pour l'Agent Comptable


Marlène BONNISSENT

Siège social

12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 73 30 30 00
www.franceagrimer.fr

APP 2014

N° Compte : 20974

Identifiant : 25919

557 617277

5572

96, 6564



CRÉDIT AGRICOLE
de CHAMPAGNE-BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

N° Identifiant RIB 179461

4564 - 2 AVR. 2014

CAUTION GLOBALE PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

Caution d'avance

Aide à la promotion vitivinicole dans les pays tiers hors Union Européenne

FranceAgriMer
A.C.

Acte n° 0002182443 1 00000376683

LE

10 FEV. 2011

MAINLEVÉE

Nous soussignés,

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est à TROYES (10000) 269 faubourg Croncels SIREN n° 775 718 216 RCS TROYES, société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 019 188,

représentée par Madame Cécile DOLAT, Chargée Juridique et Conformité au sein du service Réalisation tous marchés, dûment habilitée en vertu d'un pouvoir en date du 1^{er} février 2012 consenti par Monsieur Jacques KERMARREC, Directeur Général, nommé à cette fonction par une décision du Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2011, avec faculté de substituer, ayant tous pouvoirs à cet effet.

Certifions être agréés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel conformément à l'article L511-10 du Code monétaire et financier et détenir la capacité à nous porter caution en faveur de tiers,

Déclarons nous engager conjointement et solidairement avec

La SAS Domaine AF GROS, dont le siège social est situé LA GARELLE, 5 Grande Rue 21630 POMMARD,

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUNE sous le numéro SIREN 383 967 346, 000016

A payer, sans pouvoir soulever le bénéfice de discussion ni de division, dans les trente jours suivant la demande de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) - 12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 30003 - 93555 Montreuil-sous-Bois,

Et à concurrence de la somme de **14 520 euros** (quatorze mille cinq cent vingt euros),

Toute somme, en principal, intérêts, sanctions et autres accessoires, dont La SAS Domaine AF GROS pourrait être redevable au titre des réglementations communautaires applicables à la suite de :

ses demandes de versement d'avance dans le cadre d'un contrat d'aide à la promotion des vins sur les marchés des pays tiers.

Cet engagement constituant une garantie globale, il est entendu que cette garantie se trouvera partiellement ou totalement affectée à chaque opération particulière réalisée par La SAS Domaine AF GROS pour laquelle cette dernière en aura donné à l'Etablissement l'ordre écrit d'imputation.

Cet ordre, signé par une personne habilitée de la SAS Domaine AF GROS, pourra être transmis à l'Etablissement par courrier, par télécopie ou sous forme électronique sécurisée. Il identifiera de façon individuelle l'opération concernée.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. 775 718 216 RCS TROYES - code APE 6410Z

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188

Siège social : 269 Faubourg Croncels - B.P. 502 - 10080 TROYES CEDEX - Téléphone 03 25 71 40 00

Direction Générale : 18 rue Davout - B.P. 29085 - 21085 DIJON CEDEX 9 - Site internet : www.ca-cb.fr

Chaque mainlevée donnée par l'Etablissement au titre d'une opération particulière imputée sur la présente garantie permettra à la SAS Domaine AF GROS d'affecter la part de garantie libérée à de nouvelles opérations. L'Etablissement veillera à ce que le montant des engagements en cours ne dépasse jamais, en principal, la somme maximale susvisée.

Nous prenons note qu'il nous appartient de nous informer régulièrement auprès de la SAS Domaine AF GROS de l'état des engagements reçus et mainlevées données par l'Etablissement au titre de la présente garantie.

Nous nous réservons la possibilité de dénoncer la présente garantie à tout moment, sous réserve du respect d'un délai de préavis d'un mois, en adressant en ce sens une lettre recommandée avec accusé de réception à l'Etablissement.

Dans cette hypothèse, le présent acte restera valable en garantie de toutes les obligations de la SAS Domaine AF GROS souscrites avec imputation de la présente caution globale avant sa résiliation.

Fait à TROYES le 13 janvier 2014,

Bon pour caution solidaire à hauteur de la somme de 14 520,00 euros (quatorze mille cinq cent vingt euros)

FranceAgriMer
A.C.

LE 10 FEV. 2014

MAINLEVEE

Pour l'Agent Comptable

[Signature]
Marlène BONNISSANT

Cécile DOLAT

[Signature]
Chargée Juridique et Conformité

CA CREDIT AGRICOLE
de CHAMPAGNE-BOURGOGNE
269 Boulevard Croncels
BP 302
10080 TROYES CEDEX

« Bon pour caution solidaire à hauteur de la somme de 14 520 €uros (quatorze mille cinq cent vingt €uros) ».